



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010174

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/12/2024 10H54 C:000195 I:03448

V/Email reçu le Mardi 03/12/2024 a 10H54

SDC LE JARDIN DES HESPERIDES
Chez UNICIL syndic social
2 PLACE DE LA PREFECTURE
13006 MARSEILLE

IMMEUBLE : SDC LE JARDIN DES HE
JARDINS DES HESPERIDES
ALLEE DE LA PONSONNE
04100 MANOSQUE

28 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : JARDINS DES HESPERIDES BAT D

CONTACT SUR SITE : M. BROSSO AU 06 40 96 40 87

MOTIF : FUITE PERDURE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE COLONNE RÉALISÉ LE 22/10
FUITE AVANT COMPTEUR

Donneur d'ordre : Mme A. BARREAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 06/12 A 15H00 :

LA FUITE N'EST PAS LIEE AVEC LES TRAVAUX DEJA RÉALISES DANS CE BATIMENT
NOUS AVONS EFFECTUES DES TRAVAUX DANS LA GAINTE TECHNIQUE COTE SDB ET LA
IL Y A UNE FUITE DANS LA GAINTE TECHNIQUE COTE CUISINE QUI EST UNE AUTRE
GAINTE TECHNIQUE
PREVOIR UNE CREATION DE TRAPPE DE VISITE DANS LE LOGEMENT DE MME COCHET
SUR LA GAINTE TECHNIQUE DE LA CUISINE ET EFFECTUER UNE RECHERCHE DE FUITE
SUR LES RESEAUX ENTRE LE LOGEMENT ET LE RDC
REPLI

OBSERVATIONS : TL AB Email envoyé le 15/01/25 a 11H23 E.LEBLANC@UNICIL.FR

TL LCOMPTER Email envoyé le 09/12/24 a 10H26 E.LEBLANC@UNICIL.FR +GET

TL LCOMPTER Email envoyé le 09/12/24 a 10H19 Mme A. BARREAU

TL LCOMPTER Email envoyé le 09/12/24 a 10H19 Mme M. BENZIDANI (AB/Bilan)



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010174

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	DEPLACEMENT ET MAIN D'OEUVRE	170,00	170,00
	TOTAL H.T.		170,00
	T.V.A. a 10,00%		17,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		187,00

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN